

Ecole supérieure d'ingénieurs des
travaux de la construction de Cachan

Académie de Créteil

Données Certifiées CTI

Campagne 2014

DONNEES PUBLIEES A LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGENIEUR (CTI) EN CONFORMITE AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPEEN

La CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle accrédite, se conforment aux standards européens, élaborés par l'association européenne ENQA et adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005). Parmi ces standards, il y a l'exigence -pour les écoles et établissements- de **rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation**.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque directeur d'école d'ingénieur de remplir, une fois par an, le tableau de données ci-dessous pour être publié sur le site Internet de l'école et communiqué à la CTI. Toutes les fiches annuelles seront jointes par la CTI aux dossiers des écoles lors du renouvellement de leurs habilitations.

Chaque année, la date limite pour actualiser les informations est le **31 octobre 2014**. Néanmoins, les écoles concernées par une habilitation CTI doivent actualiser la fiche de données avant le dépôt de leur dossier.

Dans toute cette fiche, on ne traite que des apprenants inscrits en études d'ingénieurs. Seules les cases faisant explicitement référence à d'autres diplômes dérogent à cette règle.

Les informations qui sont déjà en pouvoir de la CTI sont affichées dans la fiche d'information. **Les informations publiées au journal officiel ne sont pas modifiables** (nom légal de l'école, intitulés des formations, durée et période de l'habilitation).

Pour nous signaler d'éventuelles erreurs, et pour toute information complémentaire, merci de contacter notre secrétariat (secretariat@cti-commission.fr ; 01 41 92 36 19)

ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2013**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2014**
- Mesures sur les inscrits : effectif au 1er janvier de l'année **2014**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2013** ou année universitaire **2012-2013**

I ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE(S) DIPLÔMES D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'école	Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Cachan			
I.2	Nom de marque				
I.3	Nom / Sigle / Appellation	ESITC Cachan			
I.4	Date de création de l'école actuelle	1997-06-03			
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) école(s) dont est issue l'école actuelle	Ecole Supérieure des Travaux de la Construction de Cachan créée le 11 mai 1992 Ecole Supérieure de Travaux Publics de Cachan 9 août 1993			
I.6	Statut juridique				
I.7	Adresse 1	28 avenue du Président Wilson			
I.8	Adresse 2				
I.9	Code postal	94234			
I.10	Nom du directeur	Monsieur Hervé FOMBARON			
I.11	Ville	CACHAN			
I.12	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'école	01 49 08 07 90			
I.13	Adresse messagerie pour demander des renseignements sur l'école	secretariat@esitc-cachan.fr			
I.14	Site internet de l'école	http://www.esitc-cachan.fr			
I.15	Ministère(s) de tutelle(s)				
I.16	École publique ou privée	Privé			
I.17	Nombre total d'apprenants pour obtenir un diplôme de niveau bac+5 ou plus		Formation d'Ingénieur	Masters (Diplômes nationaux)	Formations d'établissement (Mastères spécialisés...)
Hommes		244			
Femmes		49			
Total		293			
I.18	Nombre d'« équivalents service » dans le suivi des activités de formation par des enseignants sans mission de recherche dont l'employeur principal est l'école ou l'établissement et dont l'activité principale se trouve dans l'école. Dans ce calcul, on ne comptabilise pas les activités des enseignants qui interviennent pour moins de 96h.	42.00			
I.19	Nombre d'« équivalents service » dans le suivi des activités de formation par des enseignants chercheurs ayant une mission d'enseignement et de recherche dont l'employeur principal est l'école ou l'établissement et dont l'activité principale se trouve dans l'école. Dans ce calcul, on ne comptabilise pas les activités des enseignants chercheurs qui interviennent pour moins de 64h par an.	1.00			
I.20	Nombre total d'intervenants extérieurs permanents dans la structure venant de l'entreprise (hors recherche) qui ont une activité de pédagogie active au service des étudiants au moins égale à 64h par an dans l'école	17.00			
I.21	Nombre total d'intervenants extérieurs travaillant dans un secteur de recherche (non comptés en I.20) qui ont une activité de pédagogie active au service des étudiants au moins égale à 64h par an dans l'école.	0.00			
I.22	Nombre total de personnels administratifs et techniques dont l'activité principale est liée à l'activité pédagogique de l'école	8.00			
I.23	Budget de fonctionnement consolidé de l'école hors recherche et hors investissements (euros)	1763508.00			

Si l'école n'a pas la personnalité morale : établissement qui a la personnalité morale

I.24	Nom Etablissement	
I.25	Statut juridique	
I.26	Adresse1	
I.27	Adresse2	
I.28	Code postal	

II INFORMATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEURS HABILITÉES DE L'ÉCOLE

II.1 Information générale des formations

II.1.1	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Cachan																						
II.1.2	Domaine de rattachement du diplôme	8 Indiquez le libellé complet si "autres" sélectionné:																						
II.1.3	Intitulé de ce diplôme en anglais	Civil Engineering Diploma																						
II.1.4	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur																							
II.1.5	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	28 avenue du Président Wilson 94230 CACHAN																						
II.1.6	Objectif de la formation : lien sur la fiche RNCP de cette formation	Former des ingénieurs pour le BTP																						
II.1.7	Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres que le label EURACE et l'habilitation CTI)	grade de master																						
II.1.8	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant																						
II.1.9	Durée habilitation CTI	6 an(s)																						
II.1.10	Dernière rentrée universitaire habilitée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	2018																						
II.1.11	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)		TOEIC																				
		Niveau requis		B2																				
II.1.12	Contenu de la formation	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 15%;"></th> <th style="width: 15%;">Formation Scient. et Tech.</th> <th style="width: 15%;">Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle</th> <th style="width: 15%;">Anglais</th> <th style="width: 15%;">Autre(s) Langue(s)</th> <th style="width: 15%;">Sport</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Heures encadrées par élève</td> <td style="text-align: center;">2361</td> <td style="text-align: center;">818</td> <td style="text-align: center;">213</td> <td style="text-align: center;">213</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> <tr> <td>Crédits ECTS attribués</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport	Heures encadrées par élève	2361	818	213	213	0	Crédits ECTS attribués					
	Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport																			
Heures encadrées par élève	2361	818	213	213	0																			
Crédits ECTS attribués																								
II.1.13	Montant annuel des frais de scolarité obligatoires ou des droits d'inscription versés à l'école (euros)	5790.00																						
II.1.14	Formation labellisée EURACE	Oui																						
II.1.15	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'apprenti																						
II.1.16	Durée habilitation CTI	6 an(s)																						
II.1.17	Dernière rentrée universitaire habilitée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	2018																						
II.1.18	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)		TOEIC																				
		Niveau requis		B2																				
II.1.19	Contenu de la formation	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 15%;"></th> <th style="width: 15%;">Formation Scient. et Tech.</th> <th style="width: 15%;">Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle</th> <th style="width: 15%;">Anglais</th> <th style="width: 15%;">Autre(s) Langue(s)</th> <th style="width: 15%;">Sport</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Heures encadrées par élève</td> <td style="text-align: center;">1044</td> <td style="text-align: center;">430</td> <td style="text-align: center;">86</td> <td style="text-align: center;">86</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> <tr> <td>Crédits ECTS attribués</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport	Heures encadrées par élève	1044	430	86	86	0	Crédits ECTS attribués					
	Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport																			
Heures encadrées par élève	1044	430	86	86	0																			
Crédits ECTS attribués																								
II.1.20	Montant annuel des frais de scolarité obligatoires ou des droits d'inscription versés à l'école (euros)	0.00																						
II.1.21	Formation labellisée EURACE	Oui																						

II.2 Nombre de diplômes d'ingénieur délivrés

Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Cachan - Formation initiale sous statut d'étudiant			Etudiant	Apprentissage	Stagiaire formation continue	VAE (1)	Total	Dont étrangers (2)
II.2.1	Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes	hommes	48	0	0	0	48	2
		femmes	5	0	0	0	5	0
		total	53	0	0	0	53	2

Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Cachan - Formation initiale sous statut d'apprenti			Etudiant	Apprentissage	Stagiaire formation continue	VAE (1)	Total	Dont étrangers (2)
II.2.2	Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes	hommes	0	0	0	0	0	0
		femmes	0	0	0	0	0	0
		total	0	0	0	0	0	0

(1) VAE : validation des acquis de l'expérience

(2) la notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à inscrire dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

III ENVIRONNEMENT RECHERCHE DE LA FORMATION

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs dépendant de l'école et ayant une activité de recherche dans un laboratoire interne ou externe à l'école	2
III.2	Nombre de doctorants encadrés par personnel de l'école	0
III.3	Nombre de doctorants en cotutelle et financés par l'école	0
III.4	Nombre de thèses effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'école soutenues lors de la dernière année civile	0
III.5	Nombre de laboratoires évalués par l'AERES dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'école sont inscrits	0
III.6	Liens vers les rapports d'évaluation de l'AERES de ces laboratoires	en cours d'évaluation (Vague E)

IV DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION INGÉNIEUR (DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE), TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

Origines des élèves (toutes écoles)

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les élèves étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement. Les intitulés bac à BTS identifient des élèves qui étaient dans une structure de formation française (y compris lycées français à l'étranger). Les élèves qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne « Étrangers » adéquate. Ne comptabiliser que les élèves qui ont été formellement sélectionnés par l'école pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.

IV.1	Origine académique des intégrés		bac	CPGE (y compris ATS)	IUT	BTS	L1, L2 ou L3	M1	Structure de formation étrangère			total
									niveau bac	niveau bac+2	niveau bac+3 ou 4	
									Nombre d'intégrés	Hommes	31	
Femmes	8	0	0	0	0					8		
Total	39	5	12	0	26					82		

La nationalité identifie l'élève au sens de son passeport et non au sens du pays dans lequel il a fait ses études.

IV.2	Nationalité	Française	Pays européen (hors français)	USA Canada	Pays d'Amérique centrale et du sud	Pays d'Asie y compris Moyen Orient	Pays d'Afrique	Océanie	total
	Femmes	11	0	0	0	0	0	0	11
	Total	81	0	0	0	0	1	0	82

Pour le recrutement au niveau bac (écoles en 5 ans) : mentions au bac français

IV.3	Nombre d'entrés	mentions		TB	B	AB	Passable ou sans mention
		Hommes	1	9	13	14	
	Femmes	0	1	5	6		
	Total	1	10	18	20		

Recrutement au niveau bac + 2 (toutes écoles)

IV.4	Recrutement sur concours CPGE	Nom du concours						
		Nombre de places offertes						
		Nombre d'entrés provenant de ce concours						
IV.5	Autres recrutements		DUT	BTS	L2 et L3	Maîtrise ou M1	Cursus Etrangers	
		Nombre de candidats	132	52	61	0	0	
		Nombre d'entrés	12	0	23			

Observatoire des flux (dernière année scolaire)

IV.6	Recrutement bac : à l'issue de la première année dans l'école	% d'entrés en deuxième année	% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
		96.00	2.00	2.00
IV.7	Recrutement bac+2 : à l'issue de la première année dans l'école	% d'entrés en deuxième année	% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
		98.00	2.00	0.00
IV.8	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les écoles qui recrutent au bac)			5.13

IV.9	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2	4.58
------	---	-------------

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur la dernière promotion diplômée. Au niveau bac, si 80% des diplômés ont été recrutés il y a 5 ans, 15%, il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (deux redoublements ou un redoublement et une année césure), la durée moyenne des études est de $0,8*5+0,15*6+0,05*7$ soit 5,25 ans.

V OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

Boursiers

V.1	Nombre d'élèves nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française	7
V.2	Nombre total d'élèves nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (quelles que soient l'origine et le type de bourse)	22

Diversité du recrutement (dernière rentrée)

		Hommes	Femmes	Total
V.3	Nombre d'entrés au niveau bac (dernière rentrée)	40	8	48
V.4	Nombre d'entrés au niveau bac+2	31	3	34

Handicap

		Hommes	Femmes	Total
V.5	Nombre total d'élèves handicapés en formation ingénieur dans l'école	0	0	0
V.6	Nombre total de personnels handicapés (toutes catégories confondues) dans l'école	0	0	0

Soutien aux élèves

V.7	Existe t'il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté	Soutien dans la formation	Soutien psychologique
		Oui	Non

Place des valeurs sociales dans la formation

		Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel
V.8	Enseignement lié à l'éthique	Oui	Non
V.9	Enseignement "santé et sécurité au travail"	Oui	Non
V.10	Enseignement "développement durable"	Oui	Non

Si l'école est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Plan Vert, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label :

VI INNOVATION – VALORISATION

VI.1	Existe t'il un enseignement spécifique sur la création d'activité et le management de l'innovation ?	Oui
VI.2	Existe t'il un enseignement spécifique sur la propriété intellectuelle et les brevets ?	Non
VI.3	Existence d'un incubateur lié à l'école	Non
VI.4	Nombre d'ingénieurs issus de l'école soutenus dans la création d'entreprise par un incubateur ces 5 dernières années	
VI.5	Nombre d'entreprises issues de l'école dans les 5 dernières années	2

VII RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

VII.1	Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'école / nombre total de membres délibératifs au conseil	18 / 21
VII.2	Temps moyen d'exposition (toutes spécialités confondues) en heures de formation (ingénieurs) assurées par des professionnels des entreprises	973.00
VII.3	Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets encadrés par des entreprises	400.00
VII.4	Nombre de semaines de stages obligatoires en entreprise	44.00
VII.5	Budget de la formation continue intra et inter entreprises (euros)	0.00

VIII L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGENIEUR

Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en échange académique

VIII.1	Durée	Un trimestre	Un semestre	Plus d'un semestre
	Hommes			10
Femmes			1	0
Total			11	1

Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en stage

Durée	Un à deux mois	Un trimestre	Un semestre ou plus d'un semestre
Hommes	47	0	2
Femmes	5	0	0
Total	52	0	2

Élèves étrangers en échange académique

VIII.2	Durée	Un semestre	Une année
	Hommes		1
Femmes		0	1
Total		1	1

Doubles diplômés

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.3	Afrique	0	0	0
VIII.4	Amérique du Nord	0	0	0
VIII.5	Amérique centrale et du sud	0	0	0
VIII.6	Asie	0	0	0
VIII.7	Europe	0	0	0
VIII.8	Océanie	0	0	0

IX L'EMPLOI

Les thèses sont des emplois en CDD. Il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

Le salaire demandé est le salaire médian : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils seront transformés en pourcentages pour la communication externe.

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après la sortie

IX.1	Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête	53
IX.2	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	42
IX.3	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	33
IX.4	Nombre de diplômés en CDI	41
IX.5	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	2
IX.6	Salaire annuel brut médian hors primes et sans compter les diplômés en thèse (euros)	35000
IX.7	Nombre de diplômés qui font une thèse	0
IX.8	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	
IX.9	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	4

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

IX.10	Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête	45
IX.11	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	45
IX.12	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	36
IX.13	Nombre de diplômés en CDI	38
IX.14	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	6
IX.15	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	35000
IX.16	Nombre de diplômés qui font une thèse	0
IX.17	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	
IX.18	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	2

X VIE DE L'ÉTUDIANT – NOTORIÉTÉ

X.1	Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'école	100
X.2	Accès à un restaurant universitaire sur le site de l'école	Oui
X.3	Desserte du site de l'école par transport en commun	Oui
X.4	Nombre d'inscrits aux associations et clubs des élèves	150
X.5	Valorisation de l'engagement des élèves	Oui
X.6	CA annuel de la junior entreprise	0.00
X.7	Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les élèves et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)	
X.8	Nombre total d'ingénieurs issus de l'école en activité	951
X.9	Nombre d'élus étudiants en conseil avec voix délibérative	7
X.10	Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Étudiant	Non

Particularités (20 lignes maximum)

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI.

Je soussigné, **Hervé FOMBARON**, directeur de l'école **ESITC de CACHAN**, certifie que les données ci dessus sont sincères.

Fait à **Cachan**, le **10 juillet 2014**